



Communiqué de presse
Paris, le 7 Avril 2022

BILAN 2021

Un marché de la rénovation en forte demande d'entreprises qualifiées et des retours d'audits très satisfaisants

Près de 60 000 entreprises sont aujourd'hui qualifiées, dont 48 000 RGE. Le marché de la rénovation, très dynamique, ainsi que les pouvoirs publics et les maîtres d'ouvrage, renouvellent leur confiance dans le système de la qualification. Avec raison : 85,8% des audits chantier réalisés ne laissent apparaître aucun écart. Un niveau de maîtrise et de compétence qui témoigne de l'exigence et de la fiabilité des labels délivrés par QUALIBAT.

Un bilan positif pour le RGE réformé

La France comptait 47 558 entreprises RGE à fin 2021. Une diminution peu importante de 1,51%, qui démontre qu'avec des exigences renforcées par le nouveau dispositif, le contingent actuel d'entreprises qualifiées relève le défi de la compétence et de la fiabilité.

Parmi les 107 104 qualifications obtenues, les PAC et VMC font l'objet des plus importantes augmentations de demandes, avec respectivement +25 et +22%. On constate également une hausse du nombre de dossiers de révision - correspondant aux fins de cycle de qualification - (18 901, soit +5%), et des dossiers d'extension - demande de qualification supplémentaire pour une entreprise qui en possède déjà une ou plusieurs - (5 632, soit +24%), ce qui témoigne de l'attractivité de la qualification dans le temps, au-delà de la première demande.

Parmi les 115 476 catégories de travaux, près de 8 000 entreprises ont été qualifiées « Eco Artisan » (label de la CAPEB) et 1 700 ont été qualifiées « Pros de la Performance Energétique » (label de la FFB). Enfin, 53 915 entreprises ont obtenu une qualification assortie de la mention RGE, soit un niveau globalement stable.

Une logique de renforcement des contrôles

Concernant les contrôles de réalisation, la forte proportion d'audits sans écarts conforte la très grande compétence générale des entreprises qualifiées. Pour les entreprises qui ne maîtrisent pas toutes les règles de l'art, QUALIBAT dispose de tout l'arsenal nécessaire pour veiller efficacement sur les bénéficiaires du label. Ainsi, des audits supplémentaires (881), des suspensions du RGE (146), des retraits (80) et même, conformément aux nouvelles dispositions, des demandes de formation (11) ont été prononcées dans le cadre du suivi des qualifications. Dans cette même optique, la vigilance quant aux « éco délinquants » reste une préoccupation majeure et forte. Elle s'est poursuivie avec, entre autres, la participation active de QUALIBAT à un groupe interministériel de lutte contre la fraude. En tout, une vingtaine

d'entreprise sont considérées par QUALIBAT comme devant faire l'objet d'une surveillance approfondie.

A propos de QUALIBAT :

QUALIBAT est acteur de confiance du secteur de la construction regroupant les principales organisations professionnelles du secteur (entreprises, artisans, maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre, contrôleurs techniques...). À travers ses qualifications et certifications, QUALIBAT reconnaît et valorise les compétences et l'excellence des savoir-faire des entreprises dans tous les domaines de travaux.

Près de 60 000 entreprises sont aujourd'hui qualifiées dont près de 50 000 professionnels RGE.

Pour en savoir plus : www.qualibat.com



Contact Relations Presse : Apolline Privat

Tél : 01 39 24 29 00

Email : presse@factocom.fr

Retrouvez ce communiqué de presse sur

<https://www.factocom.fr/agence-de-relations-presse/>